

Procès-verbal de la Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie tenue le mercredi 1^{er} mai 2013 à la Salle du conseil de Lac-Sainte-Marie à compter de 19h00, ayant quorum, et se déroulant sous la présidence de Monsieur le maire Gary Lachapelle.

Sont présents :

Madame la conseillère Françoise Lafrenière
Madame la conseillère Pauline Sauvé
Monsieur le conseiller Jean-Claude Loyer
Monsieur le conseiller Pierre Leblanc
Monsieur le conseiller Sandy MacKay
Monsieur le conseiller Derek Dubeau

Sont aussi présents :

Madame la greffière par intérim Denise Soucy
Monsieur le directeur général Yvon Blanchard
Monsieur le directeur des travaux publics Martin Lafrenière

Citoyens

Monsieur Lionel Sauvé
Monsieur Gilles Gauthier
Monsieur Jeannot Lafrenière

Ouverture de la séance par le maire

Monsieur le maire Gary Lachapelle déclare la séance ouverte.

2013-05-131 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Madame la conseillère Pauline Sauvé et il est résolu que l'ordre du jour soit adopté avec les ajouts suivants au Varia : 6. Assemblée générale annuelle de la Fondation pour les arts, les lettres et la culture de l'Outaouais le 5 juin 2013 à compter de 16h30 au Musée de l'Auberge Symmes à Gatineau; tel que présenté; 7. AGIR Outaouais – Appel de projets concernant le soutien à des projets de garde estivale et de grands congés scolaires qui seront initiés en 2013-2014 – Date de tombée le 24 mai 2013; 8. MAMROT – Conformité de l'équilibration du rôle d'évaluation foncière pour 2013; 9. Fraternité des Paramédics de l'Outaouais; 10. Ministère des Ressources naturelles – Faune – État de la situation du Lac Heney; 11. Mise à jour – Golf du Mont Ste-Marie

Le président demande le vote

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2013-05-132 Adoption du rapport d'incendie

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Claude Loyer et il est résolu d'adopter le rapport mensuel du mois d'avril 2013 tel que présenté par le Directeur du service d'incendie Marc Barbe.

Le président demande le vote

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2013-05-133 Demande d'aide financière pour un projet d'expérience de travail auprès du Centre local Emploi Québec

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Claude Loyer et il est résolu de préparer une demande d'aide financière pour un projet d'expérience de travail auprès du Centre local Emploi Québec pour l'embauche de deux personnes;

Et d'autoriser Monsieur le directeur général de signer les documents nécessaires pour et au nom de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie.

Les conditions d'emploi sont les suivantes :

Deux employés
Périodes 26 semaines

Taux horaire de 15\$ / heure
Subvention demandée : 21 112\$
Participation municipale : 10 888\$
Total du projet : 31 200\$
Début du projet : le 3 juin 2013 au 29 novembre 2013
Début du projet : le 2 juillet 2013 au 27 décembre 2013
Employés seront affectés aux travaux publics et à l'entretien des terrains de la municipalité.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Avis de motion

Je soussignée, Madame la conseillère Françoise Lafrenière au siège #4 de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie certifie, par la présente, qu'un règlement intitulé «Règlement pour la création d'un fonds de réserve servant à assumer les frais de la rénovation cadastrale» affectant le secteur du Mont Ste-Marie et d'autres endroits sur le territoire de la municipalité sera déposé pour adoption à une séance ultérieure du conseil.

Une dispense de la lecture est autorisée.

Françoise Lafrenière
Conseillère
Siège #4

Avis de motion

Je soussigné, Monsieur le conseiller Sandy MacKay au siège #5 de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie dépose le règlement intitulé «Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles».

Une dispense de la lecture est autorisée.

Sandy MacKay
Conseiller
Siège #5

Avis de motion

Je soussigné, Monsieur le conseiller Sandy MacKay au siège #5 de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie dépose le 1^{er} Projet de règlement concernant la modification de la zone V-147.

Une dispense de la lecture est autorisée.

Sandy MacKay
Conseiller
Siège #5

2013-05-134 Adoption du 1^{er} Projet de règlement concernant la modification de la zone V-147

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu d'adopter le 1^{er} Projet de règlement concernant la modification de la zone V-147.



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
MUNICIPALITÉ DE LAC-SAINTE-MARIE

**1^{ER} PROJET DE RÈGLEMENT PORTANT SUR LA MODIFICATION DU
RÈGLEMENT DE ZONAGE PORTANT LE NUMERO 92-10-02 AFIN DE
CREER 3 SOUS-ZONES A L'INTERIEUR DE LA ZONE V-147**

L' OBJECTIF de ce règlement est de créer 3 sous-zones, V-147-2, V-147-3 et V-147-4, à l'intérieur même de la zone V-147 à affectation villégiature.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière

Et il est résolu que le conseil de la municipalité de Lac Sainte-Marie, conformément aux exigences de la Loi sur l'Aménagement et l'Urbanisme et à la Loi sur les Élections et les Référendums dans les Municipalités, décrète ce qui suit :

ARTICLE 1.

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

ARTICLE 2. Sous zones V-147-2, V-147-3 et V-147-4.

Description technique.

Créer à l'intérieur de la zone à vocation dominante villégiature V-147, identifiée au plan de zonage #78260 de la municipalité de Lac-Sainte-Marie, des sous-zones indivises qui respecte la même vocation dominante. Description technique et plans de nouvelles zones préparées par M. Roger Bussières, arpenteur-géomètre à venir.

ARTICLE 3. Usages autorisés à l'intérieur des zones V-147-2, V-147-3 et V-147-4.

À l'intérieur de ces sous-zones, telles que décrites sur le plan de zonage #7820 de la municipalité de Lac-Sainte-Marie, l'ajout de l'usage T-10 (TERRAIN DE CAMPING DE CHALET MOBILE).

Ensemble résidentiel commercial spécifiquement conçu pour recevoir des chalets mobiles desservis par un réseau d'aqueduc et d'égout.

CHALET MOBILE : Bâtiment résidentiel d'une superficie maximum de 70 mètres carrés assemblé sur un châssis, entièrement fabriqué en usine et conçu pour être déplacé sur ses propres roues vers un emplacement desservi par un réseau d'aqueduc et d'égout à l'intérieur d'un terrain de camping de chalets mobiles spécifiquement et uniquement aménagé pour ce type de bâtiment. Les roues doivent demeurer en permanence rattachées au châssis même après l'implantation du bâtiment. (Définition à rajouter à l'article 2.8 du règlement 92-10-02)

Ce type de bâtiment résidentiel se distingue de l'habitation mobile qui, elle, conforme à la norme CSA/CSA Z240 MH, série 92, ou CAB/CSA A277. Ce bâtiment ne peut être érigé sur des fondations permanentes ni faire l'objet d'agrandissement tel qu'il ne soit ni d'ajout de construction hors toit mis à part un ouvrage non rattaché à la structure et non recouvert permettant l'accès au bâtiment d'une superficie de 8 mètres carrés.

ARTICLE 4. Les normes prescrites à l'article 10.2 (NORMES CONCERNANT LES TERRAINS DE CAMPING) du règlement de zonage #92-10-02 s'appliqueront.

Gary Lachapelle
Maire

Yvon Blanchard
Directeur général

Le président demande le vote

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2013-05-135 Consultation publique concernant le 1^{er} Projet de règlement modifiant le Règlement de zonage portant le numéro 92-10-02

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Claude Loyer et il est résolu de tenir une consultation publique concernant le 1^{er} Projet de Règlement modifiant le Règlement de zonage portant le numéro 92-10-02 afin de créer 3 sous zones à l'intérieur de la Zone V-147. La consultation publique aura lieu le mercredi 22 mai à 19h au Centre communautaire du Lac-Sainte-Marie.

Le président demande le vote

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2013-05-136 Adoption des comptes de la période

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Claude Loyer et il est résolu d'adopter les comptes et les ajouts de la période, vérifiés par Madame la conseillère Pauline Sauvé et Monsieur le maire Gary Lachapelle du conseil municipal, portant les numéros 5475 à 5525 inclusivement pour un montant total de 153 334.56\$.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2013-05-137 Adoption du journal des salaires et des remises provinciales et fédérales

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Claude Loyer et il est résolu d'adopter le journal des salaires et des remises provinciales et fédérales pour les périodes 14 à 17 au montant de 60 291.19\$.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2013-05-138 Adoption de l'État comparatif

Il est proposé par Madame la conseillère Pauline Sauvé et il est résolu d'adopter l'État comparatif pour la période se terminant le 30 avril 2013 tel que présenté par Monsieur le directeur général Yvon Blanchard.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2013-05-139 Adoption du procès-verbal de la Séance ordinaire du 10 avril 2013

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Claude Loyer et il est résolu d'adopter le procès-verbal de la Séance ordinaire du 10 avril 2013.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2013-05-140 Adoption du procès-verbal de la Séance extraordinaire du 10 avril 2013

Il est proposé par Madame la conseillère Pauline Sauvé et il est résolu d'adopter le procès-verbal de la Séance extraordinaire du 10 avril 2013.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2013-05-141 Adoption du procès-verbal de la Séance extraordinaire du 22 avril 2013

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu d'adopter le procès-verbal de la Séance extraordinaire du 22 avril 2013.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2013-05-142 Distinction honorifique – Médaille de bravoure
décernée à Monsieur Daniel Henri par Son
Excellence le très honorable David Johnston,
gouverneur général du Canada**

Il est proposé par Madame la conseillère Pauline Sauvé et il est résolu d'envoyer une lettre de félicitations à Monsieur Henri afin de souligner cette distinction honorifique soulignant le geste altruiste qu'il a posé en portant secours à son père lors d'un incident survenu à Lac-Sainte-Marie le 25 novembre 2010. Une mention à cet effet sera également affichée au site web de la Municipalité ;

Et demander au Journal la Voix de chez de souligner l'événement.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2013-05-143 Attribution de terrains de villégiature de la MRC de
la Vallée-de-la-Gatineau- Code de tirage TE0701, Lac
du Poisson Blanc (Baie Newton)**

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu d'autoriser, Monsieur le directeur général Yvon Blanchard et Monsieur le directeur des travaux publics Martin Lafrenière à être présents à la rencontre pour la vente de 12 terrains situés au Lac Poisson Blanc. La rencontre aura lieu le 31 mai 2013 à compter de 13h15 au 5, rue de la Polyvalente à Gracefield

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2013-05-144 Appui à la Fédération québécoise des municipalités
(FQM) – Forêt de proximité**

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu d'appuyer la FQM dans ses démarches d'interpeller la ministre des Ressources naturelles, Madame Martine Ouellet, en lui demandant de clarifier immédiatement ses intentions en ce qui a trait à l'avenir des forêts de proximité.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2013-05-145 Demande de commandite - Fondation de santé des
Collines – Tournoi Arthur Brown Memorial**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Claude Loyer et il est résolu de verser la somme 50\$ à la Fondation de santé des Collines pour le Tournoi Arthur Brown Memorial qui aura lieu le 12 juin 2013 au Club de Golf Mont Cascades à Cantley. Le tournoi est organisé dans le but d'amasser des fonds pour le Centre de santé et de services sociaux des Collines (Hôpital Mémorial de Wakefield, Centre d'hébergement La Pêche et les CLSC (La Pêche, Cantley, Chelsea et Val-des-Monts).

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2013-05-146 Appui à la Fédération québécoise des municipalités
(FQM) - Plaidoyer auprès du gouvernement pour
une action rapide en ce qui a trait aux Régimes de
retraite**

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu d'appuyer la FQM dans son plaidoyer auprès du gouvernement pour une action rapide en ce qui a trait aux Régimes de retraite.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Avis de motion

Je soussignée, Madame la conseillère Françoise Lafrenière au siège #4 de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie certifie, par la présente, qu'un règlement d'emprunt pour l'achat d'un bâtiment et d'un terrain situés au 137, chemin du Lac-Sainte-Marie (Matricule No. 4790-65-9154, Lot 200-1, Rang 04, Cadastre du Canton de Hincks. situés au cœur du village à des fins publiques sera déposé à une séance ultérieure du conseil.

Françoise Lafrenière
Conseillère
Siège #4

2013-05-147 Demande d'évaluation - Bâtiment et terrain situés au 137, chemin du Lac-Sainte-Marie à des fins publiques

Il est proposé par Madame la conseillère Pauline Sauvé et il est résolu de faire faire une évaluation du bâtiment et du terrain situés au 137, chemin du Lac-Sainte-Marie (Matricule No. 4790-65-9154, Lot 200-1, Rang 04, Cadastre du Canton de Hincks).

Le président demande le vote.

Monsieur Derek Dubeau s'abstient de voter.

ADOPTÉE PAR LA MAJORITÉ

2013-05-148 Renouvellement d'adhésion – Conseil de développement du camping au Québec Inc.

Il est proposé par Madame la conseillère Pauline Sauvé et il est résolu de renouveler l'adhésion au Conseil de développement du camping au Québec Inc. au montant de 261.52\$

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2013-05-149 Démantèlement du garage au Banc Léveillée, le déplacement et le remontage du garage à l'écocentre de la Municipalité

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Claude Loyer et il est résolu de mettre à la disposition de la voirie municipale un montant de 2500\$ pour le démantèlement du garage au Banc Léveillée le déplacement et le remontage du garage à l'écocentre de la Municipalité;

Et d'autoriser Monsieur le directeur général Yvon Blanchard à signer le contrat pour et au nom de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2013-05-150 Dotation d'un poste intérimaire – Adjointe administrative

Il est proposé par Madame Pauline Sauvé et il est résolu de procéder à la dotation d'un poste intérimaire d'adjointe administrative en remplacement de la Directrice générale adjointe absente en congé de longue durée.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2013-05-151 Majoration des heures de travail de la Greffière par intérim Madame Denise Soucy

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu de majorer les heures de travail de Madame Soucy de 24 heures à 30 heures semaine jusqu'à ce que le poste d'adjointe administrative soit comblé.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2013-05-152 Fête des voisins

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Claude Loyer et il est résolu d'accorder un budget de 500\$ puisé du poste budgétaire 03-410-00004 pour la Fête des voisins qui aura lieu le 8 juin 2013. Monsieur le maire Gary Lachapelle contribuera 100\$ du déjeuner du maire pour l'achat de prix pour les enfants.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2013-05-153 Tournoi de golf Branchaud

Il est proposé par Madame la conseillère Pauline Sauvé et il est résolu d'autoriser la participation de Monsieur le conseiller Jean-Claude Loyer au tournoi de golf Branchaud qui aura lieu le 12 juin 2013.

Et d'acheter un billet pour le souper pour Monsieur le maire Gary Lachapelle.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2013-05-154 Demande de commandite pour le Défi Champlain
organisé par la Fondation du CSSS de Gatineau**

Il est proposé par Madame la conseillère Pauline Sauvé et il est résolu de contribuer la somme de 100\$ au Défi Champlain qui aura lieu du 26 juillet au 5 août 2013. Le Défi Champlain 2013 est un défi en canots qui s'adresse à toute la population de la région de l'Outaouais et rappelle la rencontre de deux civilisations et met en valeur l'histoire de Champlain ainsi que la culture amérindienne. L'argent amassé servira à l'achat de deux (2) équipements à la fine pointe de la technologie qui permettra aux laboratoires des hôpitaux de Hull et Gatineau d'assurer des diagnostics plus précis.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2013-05-155 Clôture de la séance

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu de clore la séance ordinaire étant donné que tous les sujets ont été traités. La séance est levée à 20h30.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Gary Lachapelle
Maire

Yvon Blanchard
Directeur général/Secrétaire-
Trésorier